

travaux de cette saison de l'année ne laissent pas beaucoup de loisirs aux cultivateurs de nos campagnes. Il y a toujours quelque chose à faire sur une terre. Cependant 21 travailleurs ont peiné ici à charger les 14 tombereaux descendus de St-Maurice.

Que tous veuillent bien agréer l'expression de notre reconnaissance. Nous les remercions au nom de la Ste-Vierge, au nom de la communauté des Oblats, et aussi au nom de tous ceux qui seront édifiés de leur travail.

Que Notre-Dame du Cap les récompense au centuple et avec eux tous nos bienfaiteurs.

Le pouvoir de certains saints

ON attribue à certains saints un pouvoir spécial. Ainsi, on invoque sainte Apolline contre le mal de dents, saint Blaise contre le mal de gorge, saint Hubert contre la rage, etc. N'est-ce pas là de la superstition ?

Non, pas du tout, pourvu qu'on n'attribue pas à cette prière une vertu infaillible et nécessaire. Mais ces invocations spéciales à certains saints sont motivées par une circonstance spéciale de leur vie ou de leur martyre, suivant laquelle Dieu leur accorderait le don spécial de guérir des maladies. Pourquoi pas ?

Ainsi sainte Apolline a eu les dents brisées pendant son martyre, il y a donc une raison d'implorer son intercession dans les maux de dents. Saint Blaise a guéri un enfant en lui appliquant deux cierges en forme de croix, cet enfant avait avalé une arête de poisson. La guérison est venue non de l'application des cierges, mais de la sainteté du serviteur de Dieu, que le Seigneur a voulu glorifier par ce miracle. Il n'a pas tenté lui-même de moyens superstitieux : en représentant la croix, il signifiait que toute grâce nous vient du divin Crucifié, et il savait que la guérison devait être attribuée à la bonté de Dieu et non à la seule vertu du signe employé.